

Cent soixante-douzième session du Conseil de la FAO

Point 3: Plan à moyen terme (révisé) 2022-2025 et Programme de travail et budget 2024-2025

Le Plan à moyen terme (révisé) 2022-2025 est présenté aux membres, pour examen et approbation, au cours de la deuxième année de l'exercice biennal¹. Il couvre une période de quatre ans et définit le cadre programmatique pour les résultats et le suivi à l'appui de la concrétisation par les membres et la communauté internationale des objectifs fixés, avec l'aide de la FAO, conformément au Cadre stratégique 2022-2031 de l'Organisation, qui vise à faciliter la mise en œuvre du Programme 2030 au moyen d'une transformation des systèmes agroalimentaires qui les rende *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables et permette d'*améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie* sans que personne ne soit laissé de côté.

Le Programme de travail et budget (PTB) 2024-2025 s'appuie sur les principaux éléments fondamentaux présentés dans le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO et dans le Plan à moyen terme (PMT) (révisé) 2022-2025, notamment la vision construite autour des *quatre améliorations* et du cadre de résultats actualisé pour 2022-2025, où les domaines prioritaires du Programme (DPP) sont reliés aux objectifs de développement durable (ODD).

Le PTB 2024-2025 présente un chiffrage des coûts toutes sources de financement confondues (ouverture de crédits nette et ressources extrabudgétaires) pour l'ensemble des chapitres budgétaires et de la structure organisationnelle. Il comprend également un calcul de l'augmentation des coûts, une vue d'ensemble des obligations de dépenses à long terme et des fonds de réserve, et un projet de résolution à soumettre à la Conférence en vue de l'approbation du Programme de travail biennal et de la proposition d'ouverture de crédits nette, à financer par les contributions ordinaires.

Plan à moyen terme (révisé) 2022-2025

Après s'être partiellement remise en 2021 du ralentissement engendré par la pandémie de covid-19 en 2020, l'économie mondiale a connu une nouvelle phase de repli en 2022, imputable à plusieurs crises – effets tenaces de la pandémie de covid-19, effets aggravants de la guerre en Ukraine, flambée des prix des produits alimentaires et inflation globale, et durcissement des conditions financières dans la plupart des régions. Selon les estimations les plus récentes, le nombre de personnes touchées par la faim chronique et la prévalence de la sous-alimentation sont en hausse.

Dans ce contexte, le Plan à moyen terme (révisé) 2022-2025 produit, par la voie des DPP et des *quatre améliorations*, des résultats au regard du cadre correspondant dans les DPP qui ont été définis, et ce suivant une approche systémique qui consiste à tenir compte simultanément des aspects sociaux, économiques et environnementaux du développement, à effectuer les arbitrages nécessaires et à optimiser les synergies pour concrétiser les ODD, conformément à la nature transformationnelle du Programme 2030.

Les éléments de base du cadre de résultats sont présentés aux *figures 2 et 3*. L'*annexe 1* contient le cadre de résultats actualisé et l'*annexe 3* une description plus détaillée de la contribution apportée par la FAO aux ODD par l'intermédiaire des DPP et des *quatre améliorations*.

Les DPP servent d'outil de transformation à l'appui de la réalisation des ODD, conformément aux priorités nationales, et aident les bureaux de pays à se positionner de la manière la plus stratégique et la plus influente possible dans le cadre des dialogues nationaux et à mettre toute l'étendue du savoir-faire de la FAO au service des opérations dans les pays. Les ODD sont le lien fondamental qui unit les DPP de la FAO et les résultats prévus au niveau national dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et les cadres de programmation par pays, comme illustré à la *figure 4* et exposé en détail à l'*annexe 4* et à la *figure 9*.

¹ Textes fondamentaux, volume II, section F, résolution 10/2009 intitulée «Mise en œuvre des actions du Plan d'action immédiate concernant la Réforme de la programmation, de la budgétisation et du suivi axé sur les résultats» (actions 3.1 à 3.11 du Plan d'action immédiate).

La FAO organise son action au niveau des régions selon des priorités/initiatives régionales, qui servent de mécanisme multidisciplinaire destiné à assurer l'efficacité de l'exécution des activités de l'Organisation au niveau national, ainsi que leur impact, et à aider les pays à concrétiser les ODD. Au cours de leurs sessions de 2022, les conférences régionales ont concouru à la mise en œuvre du Cadre stratégique de la FAO à l'aide des 20 DPP, sur lesquels s'alignent toutes les initiatives et priorités régionales proposées, comme il est indiqué dans le *tableau 9*.

Programme de travail et budget 2024-2025

Les principes qui ont présidé à l'élaboration du PTB 2024-2025 sont les suivants:

- a) présenter un budget qui préserve la parité de pouvoir d'achat par rapport à 2022-2023 («croissance réelle nulle»);
- b) déterminer les domaines des programmes qui seront mis en avant, mis en retrait ou réorientés compte tenu des faits nouveaux et des indications reçues;
- c) couvrir tous les domaines mis en avant ou à renforcer par la réallocation de fonds à partir de ressources existantes;
- d) maintenir la structure organisationnelle en place pour accélérer l'obtention de résultats tangibles et démontrables.

Vue d'ensemble des ressources prévues et des sources de financement

Le PTB présente une vue d'ensemble des ressources nécessaires pour mener à bien le Programme de travail, lesquelles proviennent de deux sources de financement distinctes. La première est constituée par les contributions ordinaires des membres, qui financent l'ouverture de crédits nette votée par la Conférence dans la résolution y afférente. La seconde correspond aux contributions extrabudgétaires que les membres et d'autres partenaires octroient à titre volontaire et qui peuvent prendre la forme soit d'un soutien direct à l'Organisation, soit d'une assistance technique et d'une aide d'urgence apportées aux États à des fins clairement définies dans le Cadre stratégique et le PMT de la FAO.

L'ouverture de crédits nette présentée prévoit des augmentations de coûts visant à préserver la parité du pouvoir d'achat par rapport à 2022-2023, comme il est expliqué à la section «Aperçu des augmentations de coûts attendues». Le budget prévoit également des recouvrements et allocations budgétaires d'un montant de 22,7 millions d'USD, comme il est indiqué aux paragraphes 70 à 74.

Les mesures à prendre pour améliorer la santé financière, la trésorerie et les réserves de la FAO sont les suivantes: rétablir le principe d'un financement partiel des obligations liées à l'assurance médicale après la cessation de service (AMACS) au titre des services passés, pour un montant de 14,1 millions d'USD, sous la forme d'une contribution supplémentaire appelée sur l'exercice biennal; et fixer à 19,3 millions d'USD la contribution ponctuelle mise en recouvrement auprès des membres pour porter le Fonds de roulement à un montant correspondant à la capacité d'autofinancement du Programme ordinaire pour un mois au moins (45 millions d'USD).

Conclusion

Le Plan à moyen terme (révisé) 2022-2025 et le Programme de travail et budget 2024-2025 sont présentés au Conseil afin qu'il les examine et adresse une recommandation à la Conférence, en particulier au sujet du montant du budget établi à 1 021,7 millions d'USD, au taux de change budgétaire de 1,12 USD pour 1 EUR.

M^{me} Beth Crawford, Directrice du Bureau de la stratégie, du programme et du budget